

CENTRE HOSPITALIER DE

DIRECTION GENERALE

avril 2007

Le Directeur du Centre Hospitalier

à

M
Secrétaire Section Syndicale Locale C.G.T.

N/Réf.

M:

J'ai l'honneur de vous rappeler le principe de neutralité du service public en ce qui concerne le domaine politique. Ce principe s'applique en toutes circonstances, et tout particulièrement dans des périodes électorales, comme celles où nous nous situons.

J'ai constaté que vous avez affiché sur vos emplacements réservés, une photo présentant le siège de l'UMP entourée de gardes mobiles.

Je vous demande de retirer cette photo qui n'est pas compatible avec le principe de neutralité rappelé ci-dessus et qui n'a rien à faire sur un panneau d'informations syndicales.

Je vous demande d'effectuer ce retrait sans délai.

Je vous prie d'agréer, M , l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur,

